



Paris, le 7 mars 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ANNULATION DE 10 MILLIARDS D’EUROS DE CRÉDITS DE L’ÉTAT :

LA CREUSE ET SES HABITANTS DIRECTEMENT IMPACTÉS

Par un récent décret du ministère de l’économie et des finances, le gouvernement vient de procéder à l’annulation de 10 milliards d’euros de crédits sur le budget de l’État prévu pour 2024 ; un budget promulgué il y a moins de deux mois.

Je déplore le recul en matière de transition environnementale avec, en crédits de paiement, une amputation de 430 millions d’€ alloués au Fonds Vert, dispositif visant à soutenir nos territoires dans leurs projets en faveur de la transition écologique.

En Creuse, le Fonds Vert vient souvent compléter la DETR (dotation d’équipements des territoires ruraux) pour rendre faisable les projets des communes et des intercommunalités (ex : rénovation énergétique des bâtiments publics, recyclage des friches, valorisation des déchets, aides aux territoires d’industrie, prévention des risques : inondations, incendie...).

Notre département se trouve ainsi pénalisé au moment où sont engagées les discussions visant au financement du nouveau Plan particulier pour la Creuse.

Par ailleurs, en pleine crise du logement et du pouvoir d'achat, l'annulation de 1,3 milliard d'€ porte sur le programme 174 « Énergie, climat » ; celui-ci regroupe l'ensemble des dispositifs d'aides aux ménages, destinés à les accompagner dans la transition énergétique, en particulier la procédure dite « MaPrimRénov' » qui permet de lutter contre les passoires énergétiques.

Ainsi cette décision est-elle fortement préjudiciable à la Creuse, département le plus touché de France pour les passoires énergétiques.

Jean-Jacques LOZACH
Sénateur de la Creuse
Président du groupe Ruralités du Sénat